

ECOLE A DISTANCE : Où EN EST LA DGER ?

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Un an après un premier confinement subi par tous et dans l'urgence, le SEA-UNSA s'interroge sur les leçons tirées de l'organisation nécessaire pour faire face aux vagues successives liées à la crise sanitaire Covid-19. Nous ne sommes pas Devin et la crise touche tout le monde mais dès le début le SEA-UNSA s'est engagé pour laisser nos établissements agricoles ouverts.

Suite aux annonces du Président de la République du 31 mars 2021, nous recevons bon an mal an des instructions qui nous préviennent que, si tout va bien, et que les services peuvent se mobiliser, nous serons bientôt destinataires des modalités de mise en place de ce nouveau "confinement"... Avez-vous compris cette annonce? Nous non plus!

Face à ce manque d'anticipation, alors que depuis plusieurs semaines tous les indicateurs permettaient d'imaginer qu'il serait incontournable de limiter les cours en présentiel, le SEA-UNSA ne peut que constater que nous allons encore une fois agir dans une forme d'improvisation et dans la précipitation... Nous avions demandé au Ministre de l'agriculture dans un communiqué une priorité à la vaccination pour les agents qui le souhaitent. Nous n'avons obtenu aucune réponse.

Les agents devront travailler à distance dès la semaine prochaine, qu'ils soient enseignants ou non enseignants, pour les agents ACB (Agents rémunérés sur budget tels que formateurs, chargés d'ingénierie, administratifs budget), nous attendons les arbitrages Toutefois :

1. avec quel matériel devront-ils travailler? (liaisons téléphoniques avec les apprenants avec des téléphones personnels, travail informatique avec des équipements du foyer...)
2. où en est le M.A.A. sur le dossier "prime d'équipement" qui devait justement permettre aux enseignants d'être réactifs le moment venu .Nous avions demandé l'attribution de cette

prime à tous les agents . Les besoins en papier et cartouches d'encre sont bien supérieurs au montant de la prime d'équipement que l'on attend.

3. où en est l'organisation des examens de fin d'année, des C.C.F., des stages et qui devaient se dérouler sur les semaines de cours à distance, des périodes en entreprise pour les apprentis .

Le SEA-UNSA ne désire pas multiplier les réunions par visio interminables et souvent tâtonnantes, après déjà un an de crise. Les retours d'expérience devraient nous avoir permis d'être réactifs immédiatement dans le cadre de notre autonomie. Nous constatons déjà ici ou là que des agents, notamment administratifs, reçoivent des informations selon lesquelles ils devront impérativement être présents sur site : pour exemple, un agent d'accueil, pour quelles raisons un standard ne pourrait-il pas être assuré à distance ? Si des personnels doivent être présents pour la continuité de service que seront les garanties face à l'épidémie? Il faut laisser le choix de l'organisation du travail aux agents en fonction de leurs prérogatives et de leur vulnérabilité face au virus.

Nous attendons de nos autorités une réactivité et un cadre cohérent à appliquer localement pour le bien de tous .

Le SG du SEA-UNSA, Didier Fleury